



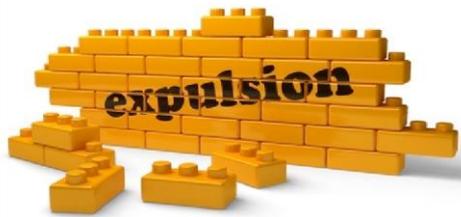
Le 2 avril 2022, TOUS dans la rue pour arrêter que d'autres y dorment

Comme chaque année, la fin de la trêve hivernale relance les mesures d'expulsions locatives. Si dans le parc social, les représentants des locataires peuvent être de réels remparts contre ces expulsions, dans le parc privé, y échapper relève d'un combat !

S'UNIR est indispensable pour défendre Le droit au logement pour TOUS



Au moins 300 000 sans domicile, 22189 personnes vivent dans des bidonvilles, squats. Plus de 2 millions de ménages sont en attente de logements sociaux alors que 3 millions de logements sont vacants (inoccupés depuis plus d'un an). La production de logements sociaux est en baisse constante depuis le début du quinquennat MACRON, à un niveau qui n'a jamais été aussi bas depuis 15 ans. Le prix des logements n'a fait que croître depuis 20 ans pour atteindre une hausse de plus de 154%. Les aides publiques au secteur du logement, exprimées en pourcentage de PIB, diminuent depuis 10 ans et n'ont jamais été aussi basses (1.6% du PIB en 2020) alors que les recettes fiscales que rapporte le logement à l'Etat ont plus que doublé en 20 ans (79 milliards d'€). En revanche, le nombre de transactions sur le marché de l'immobilier atteint des records, et le marché des résidences secondaires et de l'immobilier de luxe se porte à merveille, reflets des inégalités de revenus et de patrimoine entre les ménages.



Pour gagner ENSEMBLE, une vraie politique de LOGEMENT, INDECOSA-CGT et la CGT revendiquent :

- ✓ L'accès au logement décent et le maintien dans les lieux sans discrimination de nationalité et de situation sociale,
- ✓ La construction de logements sociaux adaptés et accessibles,
- ✓ L'arrêt des expulsions, tout à la fois atteinte à la dignité humaine, hérésie sociale et non-sens économique,
- ✓ Ramener l'effort des ménages pour se loger (loyer + charges comprises) à 20% de leurs ressources,
- ✓ Lutter contre le logement cher avec une réelle politique d'encadrement des loyers et une obligation forte de l'application de la loi SRU dans chaque commune,
- ✓ Dégager des financements pour le budget logement,
- ✓ Augmenter la taxe sur les logements vides et les locaux inoccupés,
- ✓ Instaurer un dispositif d'imposition combattant les plus-values immobilières et foncières spéculatives.
- ✓ Mise en place d'un véritable service public du logement
- ✓ Réquisitionner les logements vacants pour loger tous les sans-abri quel que soit leur nationalité et leur statut.

**Manifestation le samedi 2 avril 2022
14h30 – Grand Place**